

Edito

C'est peut-être la tradition mais c'est toujours avec sincérité et un très grand plaisir que je vous présente ainsi que le bureau tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous espérons que 2016 nous gardera tous en bonne santé et nous épargnera les horribles événements que nous avons connus l'année dernière.

Souhaitons aussi être aussi nombreux et heureux de nous revoir à l'occasion de toutes les activités de l'A.T.S.R.

Beaucoup de pensées à vous tous.

*Annick Proutdchenko
Présidente de l'ATSR.*

Bonne année 2016

SOMMAIRE :

Page 1	Editorial
Page 1 à 5	CR AG du 12/12/2015
Page 5	Conseil d'Administration
Page 5	Ils nous ont quittés
Page 6	Photos repas Noël
Page 7	Sorties culturelles 2016
Page 7	Randonnées 2016
Page 7	Courir Ensemble
Page 8	Liste particip voyages 2016
Page 9	Remises Tours Operators

En complément :

- Fiche inscription Association
- Fiche inscription Randonnée
- Fiche inscription Courir Ensemble
- Fiche d'inscription Spectacle

Résumé du PV de l'AG du 12 décembre 2015



Le 12 décembre 2015, à 10 heures 30, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans l'auditorium de l'ALSTOM GRID 102 av. de Paris à Massy, sur convocation écrite du 25/10/2015, faite par la Présidente de l'Association.

L'Assemblée est présidée par Madame Proutdchenko Annick, assistée des membres

du conseil d'administration : Mmes Giblin et Wils, MM Giblin et Hamon.

Une feuille de présence a été signée par tous les membres présents. La dite feuille permet de constater que sur les 182 membres de l'association à jour de cotisation, 84 sont présents auxquels il faut ajouter 59 pouvoirs.

L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que le nombre des membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1.

Le total des membres présents et/ou représentés étant de 143, le quorum est atteint et l'Assemblée peut se tenir.

1) ALLOCATION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE (A. PROUDTCHENKO) :



Cette année le Conseil d'Administration (Bureau) s'est réuni 10 fois à l'Alstom, 12 rue Jean Bart à Massy :

- les 08 janvier, 04 février, 11 mars, 03 avril, 06 mai, 03 juin, 17 septembre, 02 octobre, 04 novembre et 11 décembre

Un procès verbal de chaque réunion du Conseil d'Administration est archivé au sein de l'association. Trois «INFOS SENIORS» ont été diffusés, en janvier, juin et octobre.

Nos actions cette année :

Un forum a été organisé le 11 décembre, dans les locaux du CE de GE Energy, nouvellement installés à Courtabeuf. Le bureau y a présenté notre association à l'aide d'affichages, et diffusé notre plaquette auprès des futurs retraités.

Comme convenu l'année dernière nous avons transmis aux 3 CE notre demande de budget 2016, les nouvelles inscriptions, avec leur répartition par CE, afin qu'ils soient informés des nouveaux ouvrants droit relevant de leur CE.

Concernant le nombre d'adhérents par rapport à l'année dernière il est stable puisque nous enregistrons **12** départs, dont **2** décès, et **11** nouvelles adhésions : **6** personnes de GRID et **5** de GE. Malgré le peu d'adhérents nouveaux, la Présidente pense que nos actions auprès des CE par des réunions, des forums, des distributions de plaquettes concernant notre association, commencent à porter leurs fruits.

PV de l'Assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2015

Déjà ces actions permettent d'éviter une diminution significative du nombre d'adhérents, comme cela a pu être le cas dans le passé.

Les inscriptions définitives pour les voyages 2016 ont fait apparaître beaucoup plus de demandes que de places prévues.

En effet, lors des consultations, le bureau avait demandé aux TO :

- Irlande: **29 places**, nous avons eu **34 inscriptions**
- Andalousie: **30 places**, nous avons eu **34 inscriptions** plus **6** non subventionnées (hors quota donc).
- WE Naples : **30 places**, nous avons eu **45 inscriptions**.

Les demandes, comme vous le constatez, dépassent toutes les prévisions, ce qui prouve que les choix des destinations faites cette année par le bureau étaient bons.

La Présidente tient à rappeler aux adhérents que le but de notre association est de proposer, entre autres, des activités **sociales**. Voici maintenant 18 ans que l'ATSR existe et des liens d'amitié très forts se sont tissés.

C'est pourquoi beaucoup d'entre nous choisissent de partir ensemble, avec l'ATSR.

Devant la situation présente, que faire ?

Dans un premier temps, négocier avec les TO une baisse des prix pour tous les voyages et WE en fonction du nombre de demandes plus élevé que prévu. C'est ce que le bureau a fait...et obtenu.

Maintenir le tarif proposé dans les fiches d'inscription et accepté par tous lors de ces inscriptions alors que le bureau a obtenu une réduction des TO peut paraître amoral.

Certains pourraient se demander pourquoi ces réductions de prix n'ont pas été répercutées sur leur facture. Ils pourraient avoir le sentiment d'être grugés...

Mais, n'oublions pas que ces remises n'auraient été accordées qu'à la condition sine qua non que le bureau fasse partir tout le monde. Or, si les baisses obtenues étaient répercutées aux adhérents, l'association n'avait pas les crédits nécessaires pour faire partir les adhérents en liste d'attente...

En résumé, en acceptant de retenir les inscriptions 34 personnes pour l'Irlande, 34 (subventionnées) pour le séjour Andalou et 45 pour le WE à Naples, un gain "fictif" a été réalisé et a permis d'atteindre l'objectif de l'ATSR : faire partir un maximum de personnes sans grever le budget de l'association et d'accomplir une opération sociale et solidaire.

Après débats au sein du bureau, cette option a été retenue.

Lors du Conseil d'Administration tenu pendant la semaine de randonnée, à Saint Gildas de Rhuys, en septembre, un vote a été fait pour acter officiellement ce choix.

5 membres du Bureau sur **6** ont été d'accord pour faire partir tous les demandeurs aux tarifs indiqués et acceptés par les inscrits, tout en préservant le budget prévisionnel 2016.

A l'issue de ce vote Marie Françoise Rogemont, en opposition avec la majorité du Conseil d'Administration sur la façon de gérer ce surcroît de demandes a décidé de démissionner de son poste de trésorière adjointe puis, à la réunion de bureau de Novembre, de quitter définitivement le bureau.

L'ensemble du bureau regrette beaucoup sa décision et la remercie pour l'excellent travail qu'elle a accompli au sein de l'association pendant ces trois années.

Cette année, le Bureau est heureux d'avoir pu renouer avec la croisière voile des actifs. 7 adhérents y participeront.

Vendredi 13 novembre, Paris a été le théâtre d'actes de terrorisme qui ont fait de nombreuses victimes.

Par mesure de sécurité, de nombreuses manifestations ont été annulées dans plusieurs régions de France, " La fête des Lumières de Lyon" n'y a pas échappée.

En effet, le préfet du Rhône et le maire de la ville ont, conjointement, décidé d'annuler cette manifestation.

Déjà, nombreux parmi vous s'interrogeaient quant à l'opportunité d'y aller dans les conditions actuelles.

En tant que responsable de l'association, et en plein accord avec le bureau, la Présidente a décidé d'annuler la sortie.

Elle sera reportée en **décembre 2016**.

2) RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER 2014, par Françoise Giblin

Le détail des comptes ainsi que le bilan vous ont été adressés en même temps que la convocation à cette AG



ACTIVITES	CHARGES	PRODUITS
Total	136506,10	135359,37

Le compte a conduit à un déficit de 1 146,73 €

3) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (Madame Grandsire)

Mme Grandsire étant absente la présidente a lu son compte rendu.

4) DECHARGE DUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2014

Il est procédé au vote sur les comptes présentés: 84 Votes pour, 0 abstentions, 0 vote contre.

Les comptes de 2014 sont donc approuvés à l'unanimité.

PV de l'Assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2015 (suite)

5-1) COMPTE RENDU FINANCIER DE 2015 (provisoire), par Françoise Giblin

Le compte de gestion n'étant pas encore arrêté, quelques chiffres sont provisoires.



ACTIVITES	CHARGES	PRODUITS
Subventions		32400,00
Cotisations		5600,00
Voyages	137560,20	117646,00
Sorties culturelles	23455,09	15 966,30
Randonnées	17920,18	13296,00
Noël	5908,90	
Frais de fonction.	1513,19	
Solde 2014		507,00
Autres revenus		389,84
Total	186357,56	185805,14

Soit un **déficit** de fonctionnement de **552,42 euros** à ce jour.

Vous pouvez voir que tous les ans nous nous efforçons d'équilibrer les comptes malgré les diminutions importantes des subventions. Pour cela nous essayons de choisir des voyages et des sorties en fonction de nos revenus, et nous pressurons, surtout, de plus en plus les tours opérateurs pour avoir des réductions.

Si vous le souhaitez, les livres de comptes sont à votre disposition dans les locaux de l'ATSR.

5-2) BUDGET PREVISIONNEL 2016, par Françoise Giblin

Nous avons budgété en 2016 :



ACTIVITES	CHARGES	PRODUITS
Cotisations associations		5985,00
Voyages	105262,00	89055,00
Sorties culturelles	29880,00	19865,00
Randonnées 4 jours	18524,00	13050,00
Noël	5 900,00	
Frais de fonctionnement	1780,00	
Assurance RC	350,00	
Autres revenus		390,00

En ne faisant que ce qui vient d'être énoncé et si les subventions restent identiques à celles de 2015, nous aurions un **déficit prévisionnel** d'environ **783 euros**.

Les différentes présentations faites dans le cadre de la préparation du budget montrent que les cotisations et les subventions actuelles ne couvrent pas nos frais de fonctionnement malgré les programmes de réduction des coûts et des subventions que nous avons engagés. Il faudrait que tous les CE prennent conscience qu'avoir plusieurs budgets déficitaires successifs conduisent à réduire notre fonds de roulement.

Or, celui-ci nous est absolument indispensable pour nous permettre de faire les avances aux agences, et surtout de garantir les voyages et activités de l'année suivante, souscrites par les adhérents l'année précédente.

6) ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU :



Cette année Mme Proudtschenko Annick est sortante. Les membres sortants sont rééligibles. Mme Rogemont étant démissionnaire, deux postes sont donc à pourvoir.

Restent au conseil d'administration : Mmes Giblin Françoise, Wils Monique, Ms. Giblin Clifford et Hamon Alain.

Se représente : Mme Proudtschenko Annick et un nouveau candidat : M. Varin Jean Marc

Le vote de l'Assemblée a lieu à bulletins secrets, sous la surveillance de M. Loze et de Mme Le Fur

Ont été déclarés régulièrement élus, pour 3 ans :

Mme Annick Proudtschenko, M. Jean Marc Varin par 141 voix exprimées et 0 vote contre.
2 bulletins n'ont pas été remis. .



PV de l'Assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2015 (suite)

7) REGLEMENT INTERIEUR

A l'occasion des discussions engagées pour gérer le grand nombre d'inscrits aux voyages de cette année, nous avons constaté une incohérence concernant les règles de priorité, dans le règlement intérieur.

Nous avons donc décidé de vous proposer un aménagement dans l'article « Règlement Intérieur pour le système des points ».

Actuellement le règlement intérieur prévoit :

- que le calcul des points doit être fait en prenant les voyages et le WE dans leur intégralité, (une erreur de transposition de cette clause sur le site internet a été rectifiée).

- une première étape d'élimination, basée sur les participations de l'année précédente aux voyages.

Or, il est possible pour un adhérent d'avoir fait « carton plein » pendant les années N- 5 à N- 2 et de n'avoir pas fait une des activités l'année N-1, il est alors prioritaire, alors qu'à l'inverse un adhérent peut n'avoir fait aucune activité les années N-5 à N-2 et avoir fait le WE et un voyage l'année N-1, il est alors éliminé. Cela est incohérent vis-à-vis de la nécessaire égalité de traitement entre adhérents.

Nous vous proposons donc de modifier le règlement intérieur pour que la première élimination se fasse sur le calcul des 3 dernières années groupées et non pas sur la dernière année, ce qui est déjà plus équitable.

Les étapes suivantes d'élimination du règlement (prise en compte des activités sur 5 ans, puis prise en compte de la date d'adhésion à l'ATSR, et enfin âge de l'adhérent, en cas d'égalité des critères précédents) seraient conservées.

La Présidente demande l'approbation de l'assemblée sur cette modification du règlement intérieur.

Il est procédé au vote : Votes pour : 84 + 59 pouvoirs, abstentions : 0, contre : 0. La modification du règlement est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

8) COTISATIONS POUR L'ANNEE 2016 :



Cette année, le bureau proposait de ne pas augmenter le tarif d'adhésion à l'Association, mais d'augmenter le tarif d'adhésion à l'activité randonnée de 3€.

Après débat, l'assemblée, propose d'augmenter également de 3€ le tarif d'adhésion à l'Association, afin de combler une partie du déficit prévisionnel de 2016.

Les tarifs proposés pour 2016 sont donc les suivants :

- Adhésion à l'Association : **25 € par adhérent**
- Adhésion à l'activité randonnée : **15 € par adhérent**

Afin de limiter la cotisation d'adhésion et de ne pas pénaliser les adhérents qui ne font aucun voyage, ou ceux qui ne participent qu'au repas de Noël (ou colis), en accord avec l'assemblée, **15€** seront prélevés sur le 1^{er} voyage ou la 1^{ère} sortie effectué. Ce prélèvement sera clairement indiqué sur la facture.

Il est procédé au vote d'adoption de ces propositions.

Votes pour 143, abstention 0, contre 0.

Les tarifs 2016 sont acceptés à l'unanimité des présents et représentés.

RAPPEL : Les adhésions devront être réglées avant le 28 février 2016

9-1) VOYAGES et ACTIVITES 2015, par Clifford Giblin:

VOYAGES 2015	
Afrique du Sud (12j & 15j)	42 participants
Croatie (7j & 14j)	35 participants
WEEK-END	
Berlin (3j)	annulé
Nantes/St Nazaire (3j)	31 participants
Fête des lumières à Lyon	Reportée en 2016

Plusieurs sorties en Ile de France ont eu lieu :

Visite guidée du Château de Vincennes (27 personnes).

Visite guidée des passages parisiens (15 personnes).

Visite guidée du château de Breteuil (22 personnes).

Visite guidée de l'Assemblée Nationale (34 personnes).

9-2) VOYAGES ET SORTIES 2016 par Clifford Giblin:



VOYAGES 2016	
Irlande	34 participants
Andalousie	40 participants
Voile	7 participants
WEEK-END & SORTIES 2016	
Naples	45 participants

Lors du séjour en Andalousie, nous proposons une "sortie-rando" sur El Caminito del Rey. Bien que ce parcours soit magnifique, nous ne le conseillons qu'aux personnes aptes à marcher pendant 5 heures et à ne pas avoir le vertige.

Nous prévoyons aussi :

- La visite du sénat.
- En alliant le culturel et la randonnée, la visite guidée de l'Ermitage orthodoxe qui se trouve à Mesnil St Denis
- D'autres sorties sont à l'étude

10) LES RANDONNEES 2015 et 2016, par Alain Hamon

- La section randonnée comprend 60 membres.

Depuis plusieurs années les effectifs sont en légère augmentation, ce qui indique un rajeunissement des effectifs.

- 10 randonnées de la journée ont été organisées, dont 5 randonnées avec repas au restaurant le midi (de novembre à mars) et les 5 autres avec pique-nique.

- Une randonnée (Fontainebleau) a été couplée avec une visite « culturelle » du château le matin, avec guide conférencière.

- Un barbecue, a eu lieu, comme à l'habitude en juillet, à Bagneaux sur Loing



PV de l'Assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2015 (fin)

Les effectifs de ces randonnées, organisées le premier jeudi de chaque mois, sauf exception, varient de 15 à 37 suivant les mois.

Paradoxalement, ce sont les randonnées d'hiver qui rassemblent le plus de participants.

Probablement une preuve de la grande activité des adhérents dès les beaux jours venus...

- Un Séjour de 5 jours de randonnées a également été organisé, comme les années précédentes, fin septembre, à St Gildas de Rhuys, dans le Morbihan, sur les bords du Golfe du même nom.

45 adhérents y ont participé, confirmant le grand succès de cette activité, chaque année.

En 2016 :

Un programme très similaire est prévu. Le séjour de septembre est prévu du 17 au 22 septembre dans le Périgord, près de Figeac, dans un centre de vacances Cap France.

11) DIVERS

Repas de Noël : Le repas de NOEL est prévu au Novotel de Massy et cette année 111 personnes devraient y participer.

Colis de Noël : Il a été décidé, depuis Noël 2013, de généraliser l'envoi de colis de Noël à tous les adhérents de plus de 75 ans ne participant plus au repas de Noël ni à aucune activité.

Cette disposition concerne cette année 28 personnes (9 couples et 10 personnes seules)

10) CONTACTS AVEC L'ASSOCIATION : Par courrier classique : ATSR ALSTOM 12 rue Jean Bart 91 300 Massy

Par courrier électronique : atsr-alstom@orange.fr

Par téléphone auprès de vos élus.

Site de l'ATSR : <http://alstom.atsr.free.fr>

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016

Le Conseil d'administration s'est réuni le mercredi 06 janvier 2016 dans les locaux de l'Alstom 12 rue Jean Bart - 91300 Massy.

La répartition des fonctions a été faite lors de cette réunion.



NOS PEINES - Ils nous ont quittés

L'ATSR présente ses condoléances aux familles et amis des membres disparus.

Germain PEREIRA



Claude GAGNANT



Photos Repas de Noël

Le repas s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance et, après un apéritif au Champagne, chacun a pu profiter, entouré de ses meilleurs amis, du repas servi par le Novotel. Cette année la qualité attendue était bien au rendez-vous.



SORTIES CULTURELLES 2016

FÊTE DES LUMIERES LYON

La Fête des Lumières à Lyon a été reportée les :
9 et 10 décembre 2016.

Les personnes inscrites en 2015 et ne pouvant participer en 2016, sont priées de nous le signaler rapidement.

COMEDIE MUSICALE

Le 20 ou 27 octobre 2016
comédie musicale : "Les 3 Mousquetaires"
au Palais des Sport de Paris.

Vous trouverez une fiche d'inscription en complément de ce bulletin

Date limite d'inscription : 30 mars 2016

PROJETS DE SORTIES

Cette année, le Conseil d'Administration vous propose :

- La Visite du Sénat (date à définir)
- La Visite de l'Ermitage orthodoxe qui se trouve à Mesnil St Denis après une randonnée le matin

D'autres sorties sont à l'étude

De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement

RANDONNEES 2016

Cette année, la section randonnée vous propose pour le 1er semestre :

- 4 février : randonnée à Vauhallan
- 02 mars : randonnée à Auvers St Georges
- 06 avril : randonnée à Clairefontaine
- 04 mai : randonnée à Fontainebleau
- 02 juin : randonnée à Poigny la Forêt
- 30 juin : Barbecue (lieu à définir)

De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement



COURIR ENSEMBLE

Le CE d'Alstom Grid nous invite le **15 mai 2016** à participer avec lui à la **18^{ème} édition de "Courir ensemble"** organisée par **Handicap International** dans le bois de Boulogne.

Courir Ensemble propose différentes épreuves sportives ouvertes à tous, personnes valides ou handicapées, adultes, enfants, sportifs, amateurs... et avant chaque départ, vous pourrez vous échauffer, en musique, avec un coach !

Grâce aux partenaires d'Handicap International et à l'engagement de nombreux bénévoles, vos inscriptions contribuent intégralement au financement d'actions en faveur des personnes handicapées et vulnérables dans le monde.

L'ATSR vous propose de participer à la **Marche solidaire à allure libre sans classement 10h15 - 5,4 km. (circuit noir)**
<http://www.courir-ensemble.org/wp-content/uploads/2012/12/Plan-Circuits-2014.jpg>

Les noms des participants seront transmis au CE Alstom Grid.

L'accueil se fait sur la pelouse de Saint-Cloud mais le lieu et l'heure de rendez-vous avec le CE de Grid seront communiqués ultérieurement. Il sera possible de pique-niquer sur place.

Frais d'inscription : 15 euros

Vous trouverez une fiche d'inscription en complément de ce bulletin

Date limite d'inscription : 25 février 2016

VOYAGES, SORTIES et RANDO 2016 - LISTE PARTICIPANTS



Andalousie 1 sem. du 16 au 23 mai
(28 participants)

Collet	2
Degouille	2
Degoulet	2
Gallois	2
Giblin	2
Gortais	2
Hamon / Coltat (non subventionnés)	2
Hernot	2
Houzé / Gérard	2
Le Roy	2
Le Fur (non subventionnés)	2
Liechti	1
Machet	1
Proudtkchenko / Masselin	2
Vicquelin	2

Andalousie 2 sem. du 16 au 30 mai
(12 participants)

Beney	1
Cros	2
Fournier	1
Le Thi	1
Lévêque	1
Macquet	1
Manzo	1
Tréfouel (non subventionnés)	2
Vermeulen	2

Voile du 05 au 15 mai
(7 participants)

Coutelle	1
Dumesny	1
Fiolleau	1
Krajewsky / Randolph	2
Martin	2

Naples du 16 au 18 avril
(45 participants)

Beney	1
Brucy	2
Chollet	2
Cros	2
Fichoux	2
Fournier	1
Gallois	2
Garcia M	2
Gortais	2
Hamon / Coltat	2
Heddad	1
Hernot	2
Houzé / Gérard	2
Le Fur	2
Le Roy	2
Le Thi	1
Lévêque	1
Liechti	1
Liwinsky	1
Loze	2
Méraud	2
Nesi	2
Proudtkchenko	2
Tréfouel	2
Vermeulen	2
Wils	2

Fête des lumières à Lyon
Les 9 et 10 décembre
(35 participants)

Bonnet M	2
Chollet	2
Crosnier	2
Desprez	2
Fichoux	2
Hamon / Coltat	2
Hernot	2
Houzé / Gérard	2
Le Fur	2
Lefebvre	2
Lévêque	1
Loze	2
Nesi	2
Proudtkchenko / Masselin	2
Rhodes	2
Rogemont	2
Tréfouel	2
Wils	2

Irlande du 13 au 23 juin
(34 participants)

Beuzit	1
Bidegaray	2
Bonnet M	2
Chollet	2
Dupuis	2
Gibrat	1
Hamon / Coltat	2
Heddad	1
Le Fur	2
Lefebvre	2
Lekieffre	2
Licari	1
Marillet	2
Méraud	2
Rogemont	2
Sutty	1
Tréfouel	2
Varin	1
Wils	2

Rando Figeac
Du 17 au 22 septembre
(42 participants)

Amelot	1
Beuzit	1
Bonnet M	2
Cammarata	2
Collet	2
Cros	2
Crosnier	2
Giblin	2
Hamon	1
Hernot	2
Houzé / Gérard	2
Le Fur	2
Le Roy	2
Lefebvre	2
Liechti	1
Loze	2
Proudtkchenko / Masselin	2
Rhodes	2
Richer	1
Rogemont	2
Tréfouel	2
Varin	1
Vicquelin	2
Wils	2

Remises des Tour Operators pour voyages en individuels

Les voyagistes avec qui nous travaillons habituellement et qui ont un catalogue « Public » de leurs destinations accordent des remises aux adhérents de l'ATSR pour des voyages à titre « individuel », c'est-à-dire non organisés par l'ATSR.

Vous trouverez ci-après les remises auxquelles vous pouvez prétendre et les procédures à suivre :

Nous rappelons, au préalable, que si vous décidez de souscrire à un voyage auprès de l'un de ces Voyagistes, l'ATSR, en tant que telle, n'est pas partie prenante et ne peut être tenue pour responsable de tout problème qui pourrait survenir, soit pendant la phase de commande du séjour, soit pendant le déroulement de celui-ci. Le rôle de l'ATSR se limite à vous permettre d'obtenir des réductions auprès des Tours Operators.

LOOK VOYAGES : Les catalogues LOOK VOYAGES sont disponibles dans toutes les agences de voyage (ou sur Internet), **mais, attention, aucune remise n'est possible an passant par l'intermédiaire d'une Agence de voyage.** Il vous faut donc prendre le catalogue dans une agence de Voyages (si vous souhaitez un catalogue papier), mais, ensuite, suivre une des procédures indiquées ci-dessous.

Procédures : Il est possible de commander par Internet ou par téléphone au **0825.057.057** (0,15cts/min) ou par mail : lookce@look-voyages.fr Frais de dossier de 12€ (offerts sur Internet) du lundi au vendredi, de 9h à 21h et le samedi de 9h à 18h.

Par Internet : Se connecter à : **www.ce.look-voyages.fr**
Indiquer le code agence : **097789** (à communiquer impérativement le jour de la réservation)
Mot de passe : **SMU123BOR**
Indiquer votre adresse mail

Remises : Les remises accessibles sur le tarif « Public » sont de :

- **5%** durant les vacances scolaires
- **8%** hors vacances scolaires
- **10%** sur les promotions.

Ces remises s'appliquent sur le tarif hors taxes d'aéroport, hors assurances et hors frais de visa éventuels.

L'ensemble des brochures est concerné par cet avantage.

En revanche, une partie des offres du site grand public LOOK VOYAGES ne l'est pas : **les offres Sélection**. Il s'agit des offres France, Croisières Costa, Promoséjours, Vacances Transat (par Look Voyage, voir offre séparée ultérieure), Exotisme et 95% des vols secs.

VACANCES TRANSAT : Les catalogues Vacances Transat sont disponibles auprès de toutes les agences de voyage, sur Internet (**www.vacancestransat.fr**) ou sur demande téléphonique au **0825.120.249**

Attention : aucune remise n'est possible en passant par l'intermédiaire d'une Agence de voyage.

Procédure : Sur Internet, ou par téléphone, indiquer lors de la demande le code **0 10 06 59**, qui vous permettra de bénéficier de la remise « CE ».

Remises : Les remises accordées sur le tarif « Public » vont de **5 à 10%** suivant les destinations et les périodes. Se renseigner au moment de l'appel ou de la connexion.

TOURISTRA : Les catalogues TOURISTRA sont disponibles sur Internet : (**http://touristravacances.com**), ou sur demande téléphonique au **0890.567.567** du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Procédure : A la commande, indiquer le code **989100**, qui vous permettra de bénéficier de la remise « Collectivité », dépendant du centre et de la période.

Remises : Les remises accessibles sur le tarif « Public » sont de :

- **8% à 22%** sur les séjours « France »
- **12%** sur les séjours à l'étranger

Avec Vacances Transat, Look Voyages et Touristra, vous disposez désormais d'un très large panel de types de vacances et de destinations, accessibles en individuel, ou en famille, à des tarifs « CE ».

Nous espérons que vous pourrez profiter, nombreux, de ces nouvelles possibilités de remise sur vos vacances personnelles.